



**TAXE D'APPRENTISSAGE
au titre des salaires 2009
A verser avant le 28 février 2010**

Entreprise :	
Activité :	
Adresse du siège :	
Code postal :	Ville :
Téléphone :	
Nombre de salariés :	Code APE :
N° de SIRET :	
Nom de la personne qui a sollicité l'envoi de la taxe :	
Fonction :	Tél :

Je vous informe que je demande à l'organisme collecteur de faire verser à la Faculté de Droit de Grenoble la somme de au titre de la taxe d'apprentissage.

Fait à, le

(Signature et cachet de l'entreprise)

*Ce formulaire est à retourner à : Jocelyne Nicolas
Faculté de Droit de Grenoble – BP 47 – 38040 Grenoble Cedex 9
Tél. 04 76 82 56 58 – Fax : 04 76 82 56 69
Jocelyne.nicolas@upmf-grenoble.fr*